



BULLETIN COMPLÉMENTAIRE DE SURVEILLANCE REPHY-TOX

Numéro du bulletin : 201 - Date de publication : 13/02/2026

Secteur : Manche-pectinidés - Type : Information

Introduction

Ce bulletin porte sur la surveillance du phytoplancton toxique dans les eaux côtières et des phycotoxines toxiques dans les coquillages pour le secteur Manche-pectinidés. Les résultats des analyses étant diffusés en temps réel, une absence de résultat ne signifie pas nécessairement une absence de phytoplancton ou de biotoxine.

Conclusion

Concernant les toxines, aucun de dépassement de seuil réglementaire n'a été observé sur la totalité des zones.

Bulletin complet

Résultats toxines lipophiles

Zones Marines				du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)	du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 31/01/2026 au 06/02/2026 (Semaine 6)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	23/01/2026	-	05/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	23/01/2026	-	05/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
<i>Dates de prélèvement :</i>			23/01/2026	-	05/02/2026	-	
<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-			
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
	<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-		
	Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
Somme des AZAs réglementées, avec TEFs			/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	28/01/2026	-	10/02/2026	
<i>Commentaires:</i>			-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	
Somme des YTXs réglementées, avec TEFs			/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	28/01/2026	-	10/02/2026	
<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération			
Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1							
Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	
		<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026	

			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	20/01/2020	-	10/02/2020
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
	Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	-	05/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	-	05/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	/	NQ ou ND	/
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	-	05/02/2026	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
008 - Pays de Caux Nord	Lieu de surveillance : 008-S-077- Seine Maritime - BC5						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	/
<i>Dates de prélèvement :</i>			-	26/01/2026	-	-	
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
009 - Pays de Caux Sud	Lieu de surveillance : 009-S-103 - Seine Maritime - BC3						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
Somme des AZAs réglementées, avec TEFs			/	NQ ou ND	/	NQ ou ND	

			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 009-S-104 - Seine Maritime - BC4						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
010 - Baie de Seine et Orne	Lieu de surveillance : 010-S-246 - Baie de Seine - B4						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	17,60 µg éq. AO/kg	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 010-S-248 - Seine Maritime - BC2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 010-S-247 - Seine Maritime - BC1						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
012 - Côte de Nacre	Lieu de surveillance : 012-S-045 - Baie de Seine - B3						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	-	-	-	-
013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et				

			Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	11/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	11/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	11/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin						
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			<i>Dates de prélèvement :</i>	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			<i>Commentaires:</i>	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement						
	Praire	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	22/01/2026	-	02/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
			Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	22/01/2026	-	02/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
			Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	22/01/2026	-	02/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
	Coquille St Jacques	Lipophile	Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			<i>Dates de prélèvement :</i>	19/01/2026	-	02/02/2026	-
			<i>Commentaires:</i>	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-

		Somme des AZAs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
		Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	02/02/2026	-
		Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-
		Somme des YTXs réglementées, avec TEFs	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
		Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	02/02/2026	-
		Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-

Seuils réglementaires :

- Acide Okadaïque et Dinophysistoxines (AO DTXs) : 160 µg éq. AO/kg
- Somme des AZAs réglementées, avec TEFs : 160 µg éq. AZA1/kg
- Somme des YTXs réglementées, avec TEFs : 3,75 mg éq. YTX/kg

Résultats toxines amnésiantes

Zones Marines	Supports	Famille toxines	Toxines	du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)	du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 31/01/2026 au 06/02/2026 (Semaine 6)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)
				Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ	/
			Dates de prélèvement :	23/01/2026	-	05/02/2026	-
Commentaires:			-	-	-	-	
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ	/
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
	Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/	< LD
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération
Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2							
Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ	/	
		Dates de prélèvement :	18/01/2026	-	01/02/2026	-	
		Commentaires:	-	-	-	-	
Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3							
Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	/	
		Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	-	
		Commentaires:	-	-	-	-	
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	/	< LQ	/
			Dates de prélèvement :	-	-	05/02/2026	-
Commentaires:			-	-	-	-	
008 - Pays de Caux Nord	Lieu de surveillance : 008-S-077 - Seine Maritime - BC5						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	/
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	-
Commentaires:			-	-	-	-	
009 - Pays de Caux Sud	Lieu de surveillance : 009-S-103 - Seine Maritime - BC3						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/	< LQ
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 009-S-104 - Seine Maritime - BC4						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ	/
Dates de prélèvement :			18/01/2026	-	01/02/2026	-	
Commentaires:			-	-	-	-	
010 - Baie de Seine et Orne	Lieu de surveillance : 010-S-246 - Baie de Seine - B4						
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes	/	/	< LQ	/

		(ASP)	< LQ	/	< LQ	/
		Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026	-
		Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 010-S-248 - Seine Maritime - BC2					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ /
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026 -
			Commentaires:	-	-	- -
	Lieu de surveillance : 010-S-247 - Seine Maritime - BC1					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ /
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026 -
			Commentaires:	-	-	- -
012 - Côte de Nacre	Lieu de surveillance : 012-S-045 - Baie de Seine - B3					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LQ	/	< LQ /
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026 -
			Commentaires:	-	-	- -
013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/ < LD
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	- 10/02/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	- Résultats corrigés par le taux de récupération
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/ < LD
			Dates de prélèvement :	-	27/01/2026	- 11/02/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	- Résultats corrigés par le taux de récupération
			Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LD	/ /
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	- -
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	- -
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	/	< LQ	/ < LD
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	- 09/02/2026
			Commentaires:	-	Résultats corrigés par le taux de récupération	- Résultats corrigés par le taux de récupération
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement					
	Coquille St Jacques	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LD	/	< LD /
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	02/02/2026 -
			Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération -
	Praire	ASP	Toxines amnésiantes (ASP)	< LD	/	< LD /
			Dates de prélèvement :	22/01/2026	-	02/02/2026 -
			Commentaires:	Résultats corrigés par le taux de récupération	-	Résultats corrigés par le taux de récupération -

Seuils réglementaires :

- Toxines amnésiantes (ASP) : 20 mg AD/kg

Résultats toxines paralysantes

Zones Marines				du 17/01/2026 au 23/01/2026 (Semaine 4)	du 24/01/2026 au 30/01/2026 (Semaine 5)	du 31/01/2026 au 06/02/2026 (Semaine 6)	du 07/02/2026 au 13/02/2026 (Semaine 7)
	Supports	Famille toxines	Toxines	Résultat(s)			
002 - Cap Gris Nez - Le Boulonnais	Lieu de surveillance : 002-S-097 - Pas-de-Calais - BC HDF 2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	-	-	05/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
003 - Manche Nord Est - large	Lieu de surveillance : 003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	20/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes	/	/	/	/

			(PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-045 - Manche Est Large - L1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-046 - Manche Est Large - L2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 003-S-041 - Manche Est Large - L3						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	/
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
006 - Baie de Somme - large	Lieu de surveillance : 006-S-102 - Somme - BC HDF 1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	-	-	05/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
008 - Pays de Caux Nord	Lieu de surveillance : 008-S-077- Seine Maritime - BC5						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	/
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	-
			Commentaires:	-	-	-	-
009 - Pays de Caux Sud	Lieu de surveillance : 009-S-103 - Seine Maritime - BC3						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	26/01/2026	-	09/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 009-S-104 - Seine Maritime - BC4						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	18/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
010 - Baie de Seine et Orne	Lieu de surveillance : 010-S-246 - Baie de Seine - B4						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 010-S-248 - Seine Maritime - BC2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
	Lieu de surveillance : 010-S-247 - Seine Maritime - BC1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
012 - Côte de Nacre	Lieu de surveillance : 012-S-045 - Baie de Seine - B3						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	/	NQ ou ND	/
			Dates de prélèvement :	-	-	01/02/2026	-
			Commentaires:	-	-	-	-
013 - Côte du Bessin	Lieu de surveillance : 013-S-030 - Baie de Seine - B2						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	28/01/2026	-	10/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
014 - Baie des Veys	Lieu de surveillance : 014-S-091 - Baie de Seine - B1						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	11/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
016 - Cotentin Nord	Lieu de surveillance : 016-S-023 - Nord Cotentin						
	Coquille St Jacques	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	/	NQ ou ND	/	NQ ou ND
			Dates de prélèvement :	-	26/01/2026	-	09/02/2026
			Commentaires:	-	-	-	-
029 - Jersey - Guernesey	Lieu de surveillance : 029-S-018 - Les minquiers_gisement						
	Praire	PSP	Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/

Coquille St Jacques	PSP	Dates de prélèvement :	22/01/2026	-	02/02/2026	-
		Commentaires:	-	-	-	-
		Toxines paralysantes (PSP)	NQ ou ND	/	NQ ou ND	/
		Dates de prélèvement :	19/01/2026	-	02/02/2026	-
		Commentaires:	-	-	-	-

Seuils réglementaires :

- Toxines paralysantes (PSP) : 800 µg éq. STX diHCl / kg

③ Légende des résultats

● Phytoplancton

● Toxine

Ⓐ Autocontrôle

SR Seuil Réglementaire

● Résultat de phytoplancton supérieur aux seuils d'alerte

● Situation redevenue normale après une période de présence de toxines > SR

● Résultat de toxine supérieur au SR

● Pour les toxines lipophiles, résultat supérieur au demi-seuil mais encore inférieur au SR

● Résultat pour les toxines lipophiles redevenu inférieur au SR mais qui reste supérieur au demi-seuil

/ Résultat en cours ou absence de résultat

< **LD** Résultat non détecté (limite de détection de la méthode d'analyse)

< **LQ** Toxine détectée en très faible quantité (limite de quantification de la méthode d'analyse)

ND ou NQ Somme de toxines composée uniquement de toxines individuelles non détectées ou non quantifiées

≥ **LD et < LQ** Toxine détectée mais non quantifiée

Commentaire

Les résultats et conclusions de ce bulletin ne préjugent en rien des décisions administratives qui ont été ou seront prises pour les coquillages des secteurs concernés. Veuillez contacter les autorités administratives départementales (Préfecture, DDi) pour toute information relative aux décisions d'interdiction de ramassage et/ou de commercialisation professionnelle des coquillages. L'absence de résultats pour tout ou partie d'une zone marine ne signifie pas nécessairement une absence de toxines.

Contact

DIRECTION INTERREGIONALE DE LA MER MANCHE EST-MER DU NORD (DIRM)